

**TOURNOI OPEN INTERNATIONAL D'ECHECS
PAQUES 1992 ISSY-LES-MOULINEAUX**

Homologué F.F.E. et Comptant pour l'I.R.L.

REGLEMENT INTERIEUR

ARTICLE 1

L'OPEN INTERNATIONAL DE PAQUES est organisé par le Cercle de la M.J.C. d'ISSY-LES-MOULINEAUX du 17 Avril 1992 au 20 Avril 1992. Le Tournoi est ouvert à tout joueur régulièrement licencié pour saison en cours. La licence peut être prise sur place.

ARTICLE 2 : DEROULEMENT DU TOURNOI

- a)- 6 Rondes Cadence : 50 coups 2h.30 puis 20 coups à l'heure
- b)- Lieu de Rencontres : Centre de Loisirs 16, Rue de l'Abbé Derry 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
- c)- Accueil des Participants : Vendredi 17 Avril de 16h à 17h.30
- d)- Dates et Horaires des Rondes :
 - 1ère Ronde: Vendredi 17 Avril 17h.30-22h.30 puis ajournement
 - 2ème Ronde: Samedi 18 Avril 9h.30-14h.30 puis ajournement
 - 3ème Ronde: Samedi 18 Avril 16h.30-21h.30 puis ajournement
 - 4ème Ronde: Dimanche 19 Avril 9h.30-14h.30 puis ajournement
 - 5ème Ronde: Dimanche 19 Avril 16h.30-21h.30 puis ajournement
 - 6ème Ronde: Lundi 20 Avril 10h. jusqu'à la fin de partie
- e)- Ajournements (Reprises) :
 - Ronde 1 : Vendredi 17 Avril de 23h.30 à 1h.30
 - Rondes 2 et 3 : Samedi 18 Avril à 22h.30
 - Rondes 4 et 5 : Dimanche 19 Avril à 22h.30

En cas d'ajournements supplémentaires l'Arbitre fixe le moment de la Reprise.
- f)- Règles régissant les Parties :

Celles de la F.I.D.E. (Assemblée Générale de la F.I.D.E. 1989)
- g)- Jury d'Appel : Constitué avant la 1ère Ronde et affiché en en Annexe dans la salle du Tournoi
En cas de désaccord avec une décision de l'Arbitre un joueur peut saisir le Jury d'Appel par écrit. Il perd ce droit s'il reprend la partie avant d'avoir remis à l'Arbitre sa demande écrite.

ARTICLE 3 : APPARIEMENTS ET CLASSEMENTS.

- a)- Mode : Appariement par Ordinateur (Programme de M. RIBOUS)
- b)- Système : Suisse - CO4 FIDE (Assemblée Générale FIDE 1989)
- c)- Particularités Locales : Protection Cercle jusqu'à Ronde 3
- d)- Classement : d'après le nombre de points de parties obtenu
(Gain: 1 Point ; Nulle: 0,5 ; Perte: 0)
Départage des ex-aequo : 1er Cumulatif intégral
2ème Performance (voir Annexe)

ARTICLE 4 : PRIX

a)- Prix du Classement Général

1er : 8000FF 2ème : 5000FF 3ème : 3000FF 4ème : 2000FF
5ème : 1200FF 6ème : 1000FF 7ème : 900FF 8ème : 800FF
9ème : 700FF 10ème : 600FF 11ème : 500FF 12ème : 400FF

En cas d'ex-aequo au nombre de points de parties ces prix sont distribués au Système HORT.

b)- Prix par Catégories et Prix spéciaux

La liste détaillée sera affichée lors de la 2ème Ronde
Ils seront distribués au départage

REMARQUE : Les Prix ne sont pas cumulables. Chaque joueur reçoit le Prix le plus important auquel il a droit.

ARTICLE 5 : DROITS D'INSCRIPTION

Pour les joueurs licenciés FFE ou FIDE :

jusqu'au 12/04/92 Adultes : 190F Joueurs 18 ans et moins : 90F
après le 12/04/92 Adultes : 220F Joueurs 18 ans et moins : 100F

Pour les joueurs non licenciés FFE :

droits précédents plus 200F pour la Licence.

ARTICLE 6 : ARBITRAGE

- Arbitre Principal : M.CART-LAMY Bruno Arbitre Fédéral 1ère Cat.
- Arbitre Secondant : M.SYRE Victor Arbitre Fédéral 3ème Cat.

Les Arbitres sont chargés de respecter et de faire respecter le présent Règlement. Les Joueurs sont tenus de respecter les Arbitres. Toute tentative auprès d'un des Arbitre pour modifier un appariement ou pour demander un appariement particulier sera sanctionnée par un avertissement écrit transmis à la Direction Technique Nationale de la FFE avec demande de sanctions.

ARTICLE 7

Tous les Participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur. Tout Contrevenant est passible d'un avertissement. Deux avertissements écrits entraînent l'exclusion du Tournoi.

L'ARBITRE PRINCIPAL
M.CART-LAMY Bruno

L'ORGANISATEUR
M.SYRE Victor

